

Vos questions / nos réponses

# Sevrage de cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 20/06/2020 21:55

Bonsoir, J'ai 17 ans cela fait maintenant 4 ans que je fume du cannabis et cette semaine j'ai été malade a cause de ça, c'est un syndrome pas très connu qui est dû à ma consommation régulière de cannabis et le seul moyen d'y remédier et d'arrêter d'en consommer. J'ai su que les effets du sevrages pouvait être la perte de l'appétit et c'est totalement mon cas d'autant plus que du fait que j'ai été malade 2x en 1mois de ça, j'ai perdu énormément de kilos en sachant que je ne suis pas très lourde. De base, je pesais 45kg je suis descendu à 38kg, j'avais repris un peu de poids j'étais remonté à 42kg et voilà que maintenant je pèse à nouveau 38kg du au fait que je n'arrêtais pas de vomir et je ne mangeais rien pendant plusieurs jours. Je perds totalement confiance en moi car je suis très mince et je ne retrouve pas mon appétit auriez vous des solutions à me conseiller afin que je reprenne vite du poids et surtout mon appétit? Je ne sais plus vers qui me tourner pour être conseillé vous êtes comme qui dirait mon dernier espoir..

---

**Mise en ligne le 24/06/2020**

Bonjour,

Pour expliquer vos symptômes, vous semblez faire référence au syndrome cannabinoïde (ou hyperémèse cannabinoïde) qui se caractérise en effet pas des épisodes de nausées, vomissements et douleurs abdominales intenses. Si c'est bien ce dont vous souffrez, ce que seul un avis médical pourrait confirmer, c'est un syndrome qui ne disparaît qu'après l'arrêt total des consommations. Par ailleurs, et cela peut créer une certaine confusion à la lecture de votre message, l'arrêt du cannabis après des usages réguliers peut être à l'origine de diverses manifestations symptomatiques liées au manque dont des baisses de l'appétit pouvant conduire à une perte de poids comme vous nous le signalez également.

Pour connaître assurément l'origine et trouver les moyens de vous rétablir, les difficultés que vous rencontrez nous semblent nécessiter une consultation médicale. Dans le cas où vous n'auriez pas de médecin traitant ou que vous craigniez de lui faire part de votre situation, sachez que vous pourriez être reçue de manière individuelle, confidentielle et non payante dans une CJC (Consultation Jeunes Consommateurs). Ce sont des dispositifs dédiés aux mineurs et jeunes jusqu'à 25 ans où l'on peut faire le point et prendre conseil auprès d'un médecin, un psy, un travailleur social, selon la nature du souci ou de la question qui se pose autour d'une consommation.

Nous n'avons pas d'indications suffisamment précises sur votre lieu de résidence pour vous orienter au plus proche de chez vous mais nous vous joignons ci-dessous les coordonnées des deux principaux CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de votre département. C'est dans ces centres, ou les différentes antennes qu'ils ont ouvertes en Isère dans le cadre des CJC, que vous trouverez,

nous le souhaitons, l'aide dont vous avez besoin.

Vous pouvez bien entendu revenir vers nous si vous souhaitez prendre le temps d'échanger plus précisément sur les difficultés que vous rencontrez. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements et souhaits de prompt rétablissement.

Cordialement.

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivan**

---

### **[CSAPA Point Virgule](#)**

74 cours de la Libération

**38100 GRENOBLE**

**Tél :** 04 76 17 21 21

**Site web :** [www.codase.org/csapa/](http://www.codase.org/csapa/)

**Secrétariat :** Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ; jeudi de de 14h à 18h30 ; vendredi de 9h à 12h (possibilité de laisser un message sur le répondeur afin d'être rappelé)

**Accueil du public :** Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; jeudi de 9h à 10h30 et de 14h à 18h30 ; vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Consultat° jeunes consommateurs :** Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; jeudi de 9h à 10h30 et de 14h à 18h30 ; vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et possibilité sur Voiron également (nécessite un déplacement)

[Voir la fiche détaillée](#)